

## DPC de cardio-oncologie :

29 juin 2023, Espace Saint Martin - Paris

Prise en charge cardiologique d'une patiente traitée pour un cancer du sein en 2023

Venez-vous former à la cardio-oncologie !

La cardio-oncologie est une thématique en plein essor. Elle fait partie intégrante de l'exercice quotidien des cardiologues hospitaliers et libéraux. Cette spécialité à part entière implique de connaître un nombre important de traitements anti cancéreux en constante évolution, pouvant entraîner de nombreuses complications. Les premières recommandations de cardio-oncologie de l'ESC présentées en 2022 peuvent apparaître complexes et leur application en pratique quotidienne difficile.

Nous vous proposons, au cours de ce DPC, de partir d'un des cancers les plus fréquemment vus par les cardiologues : le cancer du sein. L'objectif de ce DPC est de vous présenter les grandes lignes actualisées du traitement du cancer du sein (chimiothérapie, hormonothérapie, radiothérapie) avec ses principales complications cardiovasculaires. Nous détaillerons alors au regard des dernières recommandations 1) les différents temps de prise en charge cardiologique de ces patientes : avant, pendant et après la chimiothérapie et 2) la prise en charge d'une cardiotoxicité à l'un de ces traitements

Ce DPC se décompose en 2 phases. Une première phase de e-learning avec des supports didactiques mis à disposition suivie d'une deuxième phase présentielle, comportant un temps de mise en pratique sous forme de cas cliniques et un temps de discussion. Des QCM à réaliser avant et après le DPC permettront à chacun de mesurer sa progression. Il sera animé par Mathilde Baudet, cardio-oncologue à l'hôpital Lariboisière/Saint Louis et membre du Groupe de travail de cardio-oncologie de la SFC.

A l'issue de ce DPC, chaque cardiologue pourra évaluer le risque de cardiotoxicité avant la mise en route d'un traitement du cancer du sein, organiser le suivi cardiologique de ces patientes et traiter le cas échéant une cardiotoxicité.

Inscrivez-vous !

Vous avez la possibilité de valider votre parcours DPC 2023 en assistant à cette session et prétendre à une indemnisation.\*

L'accès à la session est réservé uniquement aux participants inscrits dans le cadre du DPC ce qui nécessite une inscription préalable et obligatoire. Les participants au DPC ne sont pas obligatoirement inscrits au congrès.

Inscription praticiens libéraux : [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) : sélectionner l'action de formation 35522325006

Inscription praticiens hospitaliers/salariés : contacter [severine.bellec@chu-bordeaux.fr](mailto:severine.bellec@chu-bordeaux.fr)

\* Sous réserve de validation de la session par l'ANDPC